



Commission
européenne



ISSN 2363-409X

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

n° 02/2016

FAITS SAILLANTS DU MOIS

SOMMAIRE

Premières ventes en Europe :

Belgique : Barbue et plie
Danemark : Moule et lieu noir

Approvisionnement global

Étude de cas : pêches
norvégiennes

Consommation: Plie et hareng

Context macroéconomique

Trouver toutes les données et informations et
beaucoup plus sur :

www.eumofa.eu/fr



Dans ce numéro

En janvier-novembre 2015, la valeur en première vente a augmenté dans six pays déclarants. En France, la cardine, le calmar et la seiche ont été parmi les espèces contribuant à l'augmentation des valeurs en première vente. Novembre 2015 a été un mois particulièrement bon pour les coquilles Saint-Jacques (+23% en valeur). Au Portugal, le maquereau, l'espadon et plus particulièrement l'anchois ont connu une bonne reprise tant en ce qui concerne la valeur en première vente qu'en ce qui concerne les volumes depuis la même période en 2014. En revanche, novembre 2015 a été un mauvais mois pour la Lettonie et la Suède, principalement en raison de la baisse des débarquements de sprat.

La Belgique a enregistré une baisse des volumes en janvier-novembre 2015, principalement en raison de la réduction des débarquements de plie (-17%) et de sole (-18%). La hausse des prix de la sole, de la plie et du cabillaud n'a pas compensé une diminution globale de la valeur en première vente. Au Danemark, l'augmentation de la valeur en première vente est principalement le résultat de la hausse des prix du hareng, de la plie, et du lieu noir. Les premières ventes cumulées de lieu noir ont atteint 31 millions d'euros en janvier-novembre 2015, 40% de plus que pour la même période en 2014.

Une suspension de deux mois pour les pêcheurs portugais de sardine est entrée en vigueur le 1er janvier 2016, dans le cadre de la période de repos biologique de l'espèce établie afin de protéger les juvéniles et les adultes reproducteurs. Cela affecte la pêche à la senne coulissante sur la côte continentale du Portugal.

En 2015, le volume total débarqué dans les ports norvégiens était de 2,5 millions de tonnes, dont 2,15 millions de tonnes provenant de navires norvégiens. 90 % du volume de capture de la Norvège provient de stocks dans les zones partagées avec d'autres pays. Les exportations de produits de la mer de la Norvège ont culminé à 74 milliards de couronnes norvégiennes (8,2 milliards d'euros) en 2015, ce qui représente une augmentation de plus du double en 10 ans. La valeur des exportations de la pêche est de 33% du total. Le cabillaud enregistrait la valeur à l'exportation la plus élevée (0,88 milliards d'euros), 42% de plus qu'en 2005. L'UE est le principal marché pour les pêcheries norvégiennes et les produits de l'aquaculture. En 2015, l'UE représentait 67% des exportations de produits de la mer norvégiens, contre 61% en 2014.

Les prix de détail pour la plie fraîche en Allemagne et en Suède font apparaître les fluctuations les plus importantes parmi tous les pays étudiés. Au Royaume-Uni, ils ont augmenté d'environ 15% au cours des trois dernières années. En Suède, les prix de détail pour le hareng frais font apparaître une tendance à la baisse.

Le carburant maritime dans les ports de pêche en France, en Italie, et en Espagne a subi une chute de plus de 15 % entre novembre et décembre 2015.

1. Premières ventes en Europe

En **janvier-novembre 2015**, dix États membres de l'UE et la Norvège ont fourni des données de première vente pour dix groupes de produits.¹ Les premières ventes ont augmenté par rapport à l'année précédente (janvier-novembre 2014) à la fois en valeur et en volume pour cinq des pays déclarants.

En **Belgique**, en **janvier-novembre 2015**, les premières ventes ont diminué en valeur (-6%) et sont restées stables en volume. Voir plus en section 1.1.

Au **Danemark**, les premières ventes de **janvier-novembre 2015** ont augmenté de 14% en valeur et de 7% en volume. Voir plus en section 1.2.

En **France**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+5%) en **janvier-novembre 2015**, en dépit d'une diminution des volumes vendus aux enchères (-5%), le prix moyen a augmenté et est passé de 2,97 euros/kg à 3,27 euros/kg (+10%). La cardine (+35%), le calmar (+34%), la seiche (+26%), la langoustine (+22%), et le merlu (+17%) ont été parmi les principaux à contribuer à cette augmentation de valeur. **Novembre 2015** a enregistré une augmentation des premières ventes tant en valeur (+8% par rapport à Novembre 2014) qu'en volume (+9%). Ce fut un bon mois pour les coquilles Saint-Jacques (+23% en valeur), avec une hausse significative des prix (+11%), pour la langoustine (+34%), pour le merlu (+24%) et pour le merlan (+43%). La baudroie et la sole ont enregistré des augmentations de prix, passant respectivement de 4,97 à 5,09 euros/kg, et de 8,88 à 10,14 euros/kg. La sole a subi une forte baisse en volume (-18%), tandis que la baudroie a enregistré une légère augmentation (+2%).

En **Lettonie**, en **janvier-novembre 2015**, la diminution de valeur en première vente a été principalement due à l'éperlan (-27%) et au sprat (-25%). En **novembre 2015**, une augmentation significative des volumes de hareng (+41%) n'a pas compensé la diminution des débarquements de flet européen (-96%), d'éperlan (-57%) et de sprat (-18%). Les prix moyens ont chuté pour toutes les espèces importantes débarquées et vendues, principalement le sprat (-21%) et le hareng (-19%).

En **Norvège**, en **janvier-novembre 2015**, la valeur en première vente était de 1,97 milliards d'euros (+4%). Le volume des premières ventes a également augmenté pour arriver à 2,68 millions de tonnes (+1%). Tandis que le volume en première vente de plusieurs des espèces les plus importantes a diminué par rapport à janvier-novembre 2014, notamment pour le cabillaud, le maquereau et le hareng, le prix en première vente a, quant à lui, augmenté, ce qui a relevé la valeur en première vente. Pour équilibrer la baisse des volumes de plusieurs espèces importantes, le merlan bleu a enregistré une augmentation considérable pour arriver à 497.417 tonnes (+23%), hausse résultant d'une augmentation du quota. En **novembre 2015**, la valeur en première vente était de 212,98 millions d'euros, une baisse de 4 % par rapport à novembre de l'année précédente. Le volume des premières ventes a également diminué pour arriver à 235.294 tonnes (-12%). La diminution résulte principalement d'une baisse du volume débarqué de hareng qui a chuté à 109.305 tonnes (-30%).

Au **Portugal**, les premières ventes ont enregistré une évolution positive en **janvier-novembre 2015** par rapport au faible niveau enregistré pour la même période en 2014 (+9% en valeur, +27% en volume) et sont remontées au niveau des premières ventes de deux ans plus tôt, en les dépassant même

légèrement (+0,5% en volume, +4% en valeur par rapport à la période janvier-novembre 2013). Les principales reprises pour 2015 ont été enregistrées pour l'anchois (+203% en volume, +131% en valeur), le chinchard (+30% en volume, +25% en valeur), le maquereau (+67% en volume, +70% en valeur) et l'espadon (+38% en volume, +33% en valeur). Un ralentissement de la baisse des débarquements de sardine peut être relevé (-5% en valeur, -14% en volume). **Novembre 2015** a également été bien meilleur que novembre 2014 (+37% en valeur, +124% en volume), mais novembre 2014 avait été particulièrement faible en raison de la fermeture de la pêche à la sardine et de la faiblesse des prises pour les autres petits pélagiques (maquereaux et chinchards).

L'Espagne a débarqué 194.524 tonnes de poisson frais en **janvier-novembre 2015**, une baisse de 10% par rapport à la même période en 2014. Cette tendance a été confirmée en **novembre 2015**, lorsque l'Espagne a débarqué 17.379 tonnes de poisson frais, soit 15% de moins qu'en novembre 2014. En janvier-novembre 2015, 18 des 24 ports de pêche déclarants ont enregistré une diminution de volume par rapport à la même période de l'année précédente.² En novembre 2015, Vigo a enregistré 44% de tous les débarquements espagnols, principalement constitués de moules (environ 4.500 tonnes à un prix moyen de 1,10 euros/kg). En outre, les principales espèces débarquées en valeur étaient la baudroie (17%), la barbue (15%) et l'espadon (6%).³

En **Suède**, en **janvier-novembre 2015**, la valeur en première vente était de 87,4 millions d'euros (+9%). Le volume des premières ventes a également augmenté pour arriver à 145.928 tonnes (+7%). La principale cause de la hausse enregistrée par rapport à la période correspondante en 2014 a été l'augmentation des débarquements de hareng à hauteur de 74.446 tonnes (+20%). Ce résultat correspondait à un quota suédois plus élevé de 19% en 2015, à hauteur de 114.385 tonnes. En **novembre 2015**, la valeur en première vente était de 5,6 millions d'euros, soit une diminution de 11% par rapport à novembre 2014. Le volume en première vente au cours du même mois est arrivé à 7.965 tonnes (-19%). La diminution en valeur et en volume a été principalement causée par la diminution des débarquements de sprat qui ont chuté à 1.846 tonnes (-50%).

Au **Royaume-Uni**, en **janvier-novembre 2015**, la valeur en première vente était de 674,2 millions d'euros, soit une baisse de 1% par rapport à la même période en 2014. Le volume des premières ventes au cours de la même période a également diminué à 391.187 tonnes (-13%). La diminution était principalement due à la baisse des volumes débarqués de maquereau qui ont chuté à 102.974 tonnes (-35%). Cette baisse était due à un quota britannique plus faible pour le maquereau, fixé en 2015 à 247.296 tonnes (-15%). La valeur en première vente en **novembre 2015** était de 71,95 millions d'euros, une augmentation de 7% par rapport à novembre 2014. Le volume des premières ventes a augmenté à hauteur de 47.166 tonnes (+10%). L'augmentation de la valeur et du volume en première vente résultait principalement d'une augmentation des débarquements de maquereau à 27.509 tonnes (+50%). Dans le même mois, le prix moyen en première vente du maquereau a augmenté de 8%, à 0,85 euros/kg.

Table 1. **VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS POUR JANVIER-NOVEMBRE** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-Novembre 2013		Janvier-Novembre 2014		Janvier-Novembre 2015		Variation par rapport à Janvier-Novembre 2014	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	14.515	50,81	17.455	61,13	16.333	61,03	-6%	0%
Danemark	241.068	272,78	242.452	268,86	259.312	304,98	7%	14%
France	186.393	557,97	191.862	569,43	183.097	599,17	-5%	5%
Grèce*	12.546	35,08	10.150	29,67	7.873	20,56	-22%	-31%
Italie*	6.849	44,01	7.295	39,68	6.867	39,33	-6%	-1%
Lettonie	52.185	13,95	49.752	13,98	51.135	12,50	3%	-11%
Lituanie*	2.485	1,95	1.632	1,10	1.802	1,37	10%	25%
Norvège	2.203.854	1.626,50	2.594.215	1.805,98	2.614.909	1.898,06	1%	5%
Portugal	109.556	167,35	87.048	159,90	110.177	173,93	27%	9%
Royaume-Uni	352.167	504,25	451.949	681,87	391.187	674,20	-13%	-1%
Suède	134.696	94,34	136.441	80,24	145.928	87,40	7%	9%

Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015) ; les données relatives au volume sont rapportées au poids net.

*Données partielles. Les données en première vente pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35%). Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10%). Les données des premières ventes pour la Lituanie couvrent la criée de Klaipėda.

 Table 2. **VUE D'ENSEMBLE DES PAYS DECLARANTS POUR NOVEMBRE** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Novembre 2013		Novembre 2014		Novembre 2015		Variation par rapport à novembre 2014	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.755	5,06	2.041	6,93	1.790	6,32	-12%	-9%
Danemark	26.054	26,20	25.634	31,11	30.382	34,11	19%	10%
France	17.402	51,85	15.877	52,29	17.340	56,33	9%	8%
Grèce*	1.183	3,36	962	2,95	1.047	2,75	9%	-7%
Italie*	674	3,48	763	3,77	806	4,11	6%	9%
Lettonie	7.040	1,80	6.459	1,77	6.377	1,45	-1%	-18%
Lituanie*	402	0,23	377	0,26	168	0,11	-55%	-58%
Norvège	224.953	157,59	265.897	222,96	235.294	212,98	-12%	-4%
Portugal	10.812	15,27	4.975	10,58	11.159	14,49	124%	37%
Royaume-Uni	24.087	46,47	42.846	67,12	47.166	71,95	10%	7%
Suède	9.050	6,46	9.866	6,27	7.965	5,60	-19%	-11%

Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015) ; les données relatives au volume sont rapportées au poids net.

*Données partielles. Les données en première vente pour la Grèce couvrent le port du Pirée (35%). Les données en première vente pour l'Italie couvrent 11 ports (10%). Les données des premières ventes pour la Lituanie couvrent la criée de Klaipėda.

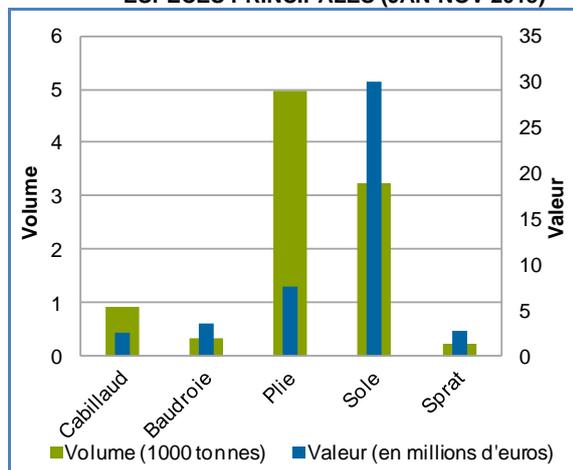
1.1. BELGIQUE

La Belgique possède une zone économique exclusive couvrant une surface totale de 3.478 km², dont 1.430 km² appartiennent aux eaux territoriales. La flotte belge, qui est l'une des plus petites d'Europe, opère du Golfe de Gascogne à la mer d'Irlande et à la mer du Nord. En 2014, 80 navires et 342 pêcheurs étaient enregistrés en Belgique. Parmi ceux-ci, environ 75% étaient belges, 23% étaient des ressortissants néerlandais, et 2% des ressortissants français.⁴

Les trois ports de pêche en Belgique sont Zeebruges, Ostende et Nieuwpoort qui couvrent respectivement 65%, 34% et 1% du total des débarquements. Les espèces les plus communément enregistrées tant pour Zeebruges que pour Ostende sont la plie, la sole, le cabillaud et la raie. À Nieuwpoort, la crevette grise est la principale espèce débarquée.

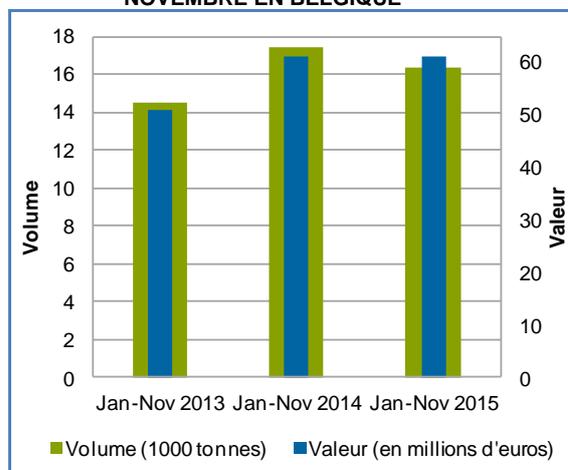
Le 2 décembre 2015, la Commission européenne a adopté un programme d'investissement de 68,6 millions d'euros pour les secteurs de la pêche et de l'aquaculture belges pour la période 2014–2020, dont 41,7 millions d'euros d'investissements de la part de l'UE. Le programme opérationnel (PO) au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) soutient les projets promouvant les pêches durables – par exemple, des projets réduisant les prises accidentelles – et l'aquaculture, de même que des projets améliorant la compétitivité de ces secteurs. Il prend également en charge la mise en œuvre de la Politique commune de la pêche (PCP) à travers la collecte de données sur les stocks de poissons et autres données marines ainsi que diverses mesures pour contrôler la pêche.⁵

Figure 1. PREMIERES VENTES EN BELGIQUE PAR ESPÈCES PRINCIPALES (JAN-NOV 2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Figure 2. PREMIÈRES VENTES POUR JANVIER-NOVEMBRE EN BELGIQUE



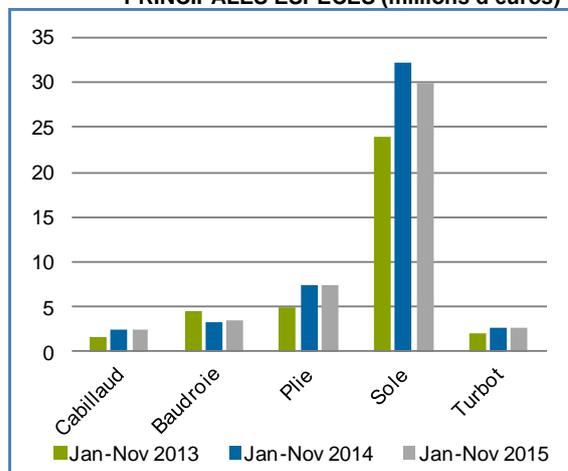
Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

En janvier–novembre 2015, le montant cumulé des premières ventes pour toutes les espèces déclarées était de 61 millions d'euros avec 16 333 tonnes. Ce montant était à peu près stable en valeur (-0,2%) avec une baisse de 6% en volume par rapport à la période correspondante pour 2014.

La diminution de valeur résultait principalement de la diminution des débarquements, mais plusieurs prix en première vente ont augmenté en même temps sur la même période en 2014, notamment la sole à 9,26 euros/kg (+15%), la plie à 1,52 euros/kg (+21%) et le cabillaud à 2,74 EUR / kg (+7%).

En novembre 2015, la valeur et le volume en première vente étaient respectivement de 6,32 millions d'euros et 1.790 tonnes. Cela représentait une diminution de 9% en valeur et de 12% en volume. Cette baisse résultait principalement de la baisse de volume de la sole, bien que le prix en première vente ait augmenté de 17% par rapport à novembre 2014 (10,32 euros/kg).

Figure 3. LES PREMIÈRES VENTES POUR JANVIER-NOVEMBRE EN BELGIQUE PAR PRINCIPALES ESPÈCES (millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

1.1.1. BARBUE



La barbue (*Scophthalmus rhombus*) se trouve dans la Mer du Nord, dans le Skagerrak et le Kattegat, et dans la Manche. Les pêches sont réalisées tout au long de l'année, la saison principale couvrant la période de novembre à avril. Deux des équipements les plus fréquemment utilisés sont les filets maillants et les filets fixes.

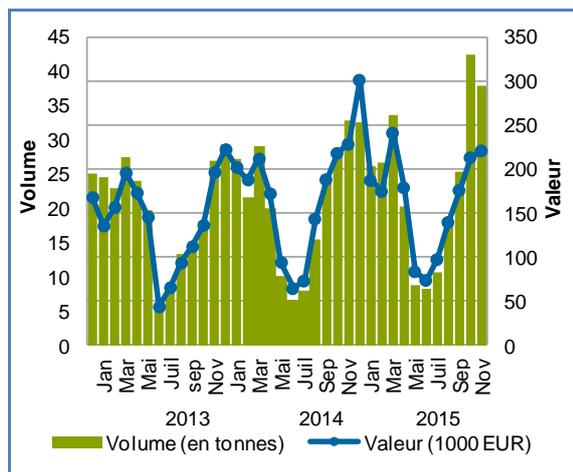
La barbue vit sur le sable ou les fonds mixtes et se nourrit de poissons de fond et de grands crustacés. Elle peut être d'une longueur de 75 cm et vivre jusqu'à six ans. La période de ponte est d'avril à août, à des profondeurs de 10-20 m. La barbue est vendue fraîche et congelée et elle se mange cuite à la vapeur, frite, grillée ou bouillie.⁶

Les pêcheries de barbue dans les eaux norvégiennes et en Mer du Nord sont gérées en vertu de la politique commune de la pêche (PCP) de l'UE, principalement via les totaux admissibles annuels de captures (TAC). Le TAC est fixé conjointement avec le turbot. De 2011 à 2015, le TAC est resté inchangé à 4.642 tonnes. Pour 2016, il a diminué de 3% pour arriver à 4.488 tonnes.

En 2014, Zeebruges était le principal port pour la barbue avec 66% du total des débarquements. Ostende représentait 33% des débarquements restants.

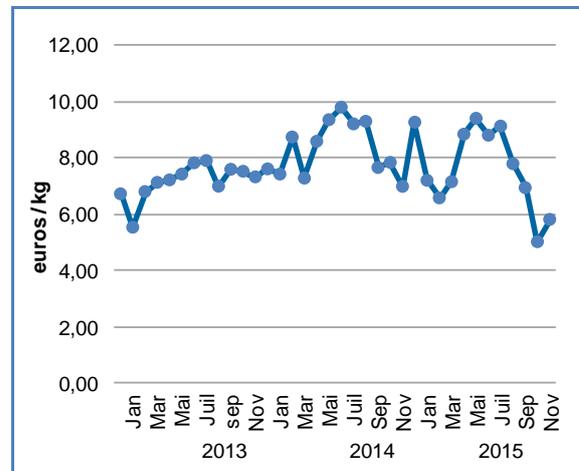
En janvier-novembre 2015, les premières ventes cumulées de barbue ont atteint 1,79 millions d'euros et 258 tonnes. Cela représente une légère augmentation (moins de 1%) en valeur et une augmentation de 16% en volume par rapport à janvier-novembre 2014.

Figure 4. BARBUE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Figure 5. BARBUE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Le prix unitaire moyen de la barbue en janvier-novembre 2015 était de 6,92 euros/kg. Cela représentait une diminution de 14% par rapport à la même période en 2014.

En novembre 2015, le prix était de 5,81 euros/kg, soit une baisse de 17% par rapport à novembre 2014, avec une hausse du volume débarqué (+16%).

1.1.2. PLIE



La plie se trouve sur le plateau continental, du Golfe de Gascogne, dans le sud, à la Manche, à la Mer du Nord, à la Mer d'Irlande et jusque dans la Baltique et sur la côte norvégienne de la Mer de

Barents. Les équipements couramment utilisés pour la pêche de la plie sont le trémail, le filet maillant, la senne danoise et le chalut à perche et le chalut de fond.

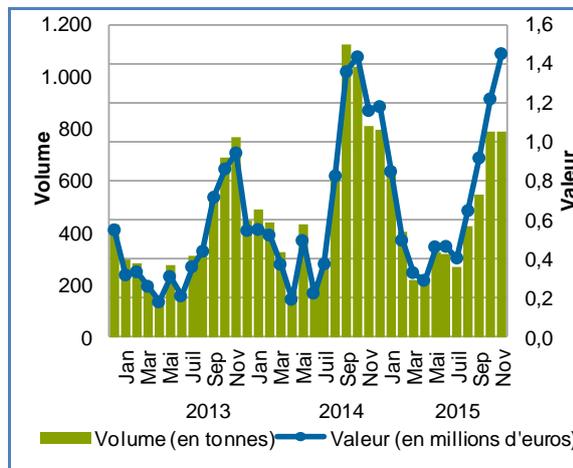
La plie est un poisson de fond vivant sur des substrats sableux et est une espèce d'eaux peu profondes dont les juvéniles se trouvent près de la côte et qui, en grandissant, vont jusqu'à environ 150 mètres dans les eaux du nord. L'espèce a des taches de rouge vif à orange la distinguant des autres poissons plats, avec la face inférieure blanc nacré. La période de frai va de décembre à mars avec des pics en janvier-février.⁷

La plie est couramment pêchée en pêcheries mixtes avec la sole. Pour la flotte belge, les prises s'étalent sur toute l'année, avec des pics à l'automne et en début d'hiver (septembre-janvier). La plie représente l'espèce avec le plus grand volume débarqué (6.773 tonnes en 2014) et la 2^e espèce la plus importée en valeur (8,68 millions d'euros) derrière la sole (34,9 millions d'euros).

Un total admissible de captures (TAC) est appliqué pour la plie. En 2016, le quota Belgique était de 9.740 tonnes, soit une augmentation de 17% par rapport à 2014. Le quota belge pour la plie représente environ 6% du TAC de l'UE. La plus grande partie du quota belge est pêchée dans les eaux de Norvège et de la Mer du Nord. Depuis 2010, le contingent belge a augmenté de façon constante (+115%), de 4.536 à 9.740 tonnes, suite à l'augmentation du quota total de l'UE sur la même période qui est passé de 81.812 tonnes à 161.053 tonnes.

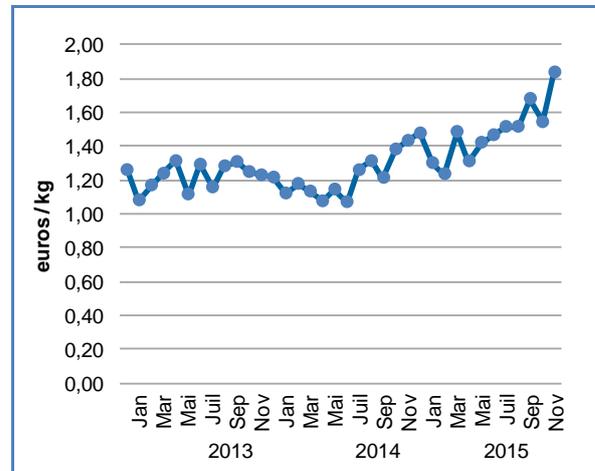
En janvier-novembre 2015, la valeur cumulée en première vente était 7,52 millions d'euros pour la plie, en légère augmentation (moins de 1%) par rapport à la même période en 2014. Le volume des premières ventes est arrivé à 4.953 tonnes, soit une baisse de 17%.

Figure 6. PLIE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Figure 7. PLIE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Le prix unitaire moyen de la plie en janvier-novembre 2015 était de 1,52 euros/kg, soit une augmentation de 21% par rapport à janvier-novembre 2014.

En novembre 2015, la tendance des prix suivait celle du reste de l'année avec une augmentation de 29% par rapport à novembre 2014, terminant à 1,84 euros/kg, mais avec une baisse de volume (-2%).

Le prix varie considérablement selon la taille. En 2014, le prix moyen en première vente était de 2,17 euros/kg pour la catégorie 1 (la plus grande), alors qu'il était de 0,96 euros/kg pour la catégorie 4 (la plus petite).

1.2. DANEMARK

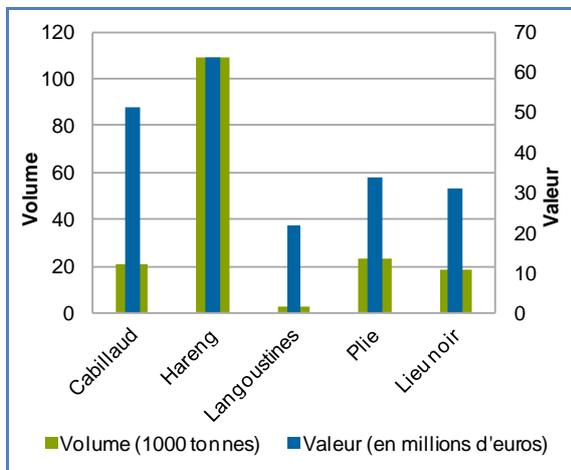
La flotte de pêche danoise est très diversifiée et constituée de plus de 2.000 navires immatriculés. Elle opère principalement dans l'Atlantique Nord et la Mer Baltique. Une flotte de petite pêche qui réunit les navires de moins de 12 m utilise des engins dormants et opère dans la Mer Baltique, le Sund et le Kattegat.

Le reste de la flotte opère dans la Mer du Nord et dans le Skagerrak où se font la plupart des prises et vise le cabillaud, la plie, le lieu noir, le hareng, le maquereau, la langoustine ainsi que la crevette nordique.⁸

En outre, la flotte pêche les espèces servant à la production de farine et d'huile de poisson, par exemple le lançon, le sprat et le merlan bleu. Le volume des débarquements à des fins industrielles a augmenté au cours des dernières années. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation significative du quota de lançon qui a contrebalancé la baisse des débarquements de hareng, de sprat et de tacaud norvégien.⁹

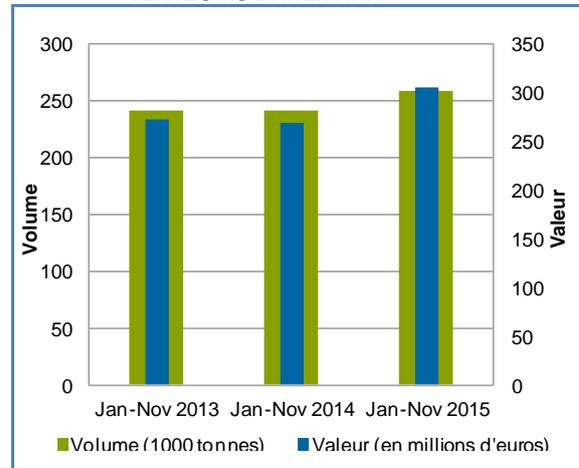
Certains navires de pêche trient, pèsent et emballent le poisson à bord, et celui-ci est directement livré aux criées. La plus grosse partie est toutefois livrée en vrac dans les ports où elle est reçue par des entreprises spécialisées qui trient, pèsent et reconditionnent les prises, avant de les mettre en criée. Les moules et les poissons pour usages industriels (ce qui inclut l'huile et la farine de poisson) sont livrés directement à des entreprises de transformation.

Figure 8. PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK, PAR ESPÈCES PRINCIPALES (JAN-NOV 2015)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Figure 9. JANVIER-NOVEMBRE PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK

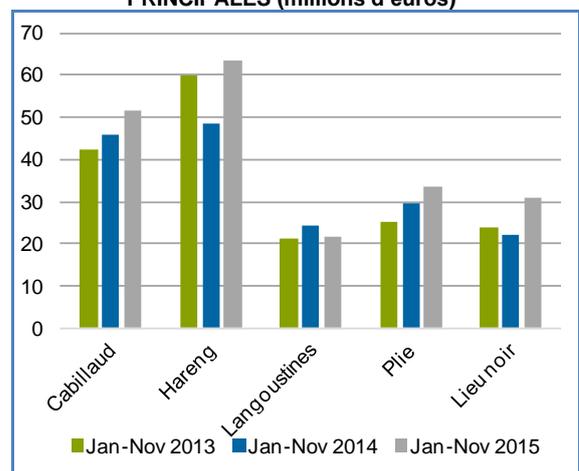


Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

En janvier-novembre 2015, la valeur cumulée en première vente pour toutes les espèces déclarées était de 305 millions d'euros, avec un volume de 259.300 tonnes. Cela représentait une augmentation de 14% en valeur et de 7% en volume par rapport à la même période en 2014.

L'augmentation de valeur était due à plusieurs espèces, notamment le prix en première vente du hareng à 0,58 euros/kg (+28%), de la plie à 1,48 euros/kg (+16%), et du lieu noir à 1,69 euros/kg (+9%). L'augmentation de volume résultait des moules (+17%), du lieu noir (+29%) et du hareng (+19%).

Figure 10. PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK EN JANVIER-NOVEMBRE, PAR ESPÈCES PRINCIPALES (millions d'euros)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

1.2.1. MOULE



La moule *Mytilus* spp se trouve dans une grande variété d'habitats, depuis les zones de marée jusqu'aux zones totalement submergées. Elle peut

résister à de grandes variations de salinité, de dessiccation, de température et de concentration en oxygène, ce qui lui permet d'occuper une grande variété de micro-habitats. La moule se nourrit de phytoplancton et de matière organique en filtrant l'eau de mer en permanence. Les caractéristiques spécifiques de la moule sont une fécondité élevée et une phase larvaire mobile, permettant une distribution très vaste. Les coquilles des moules sont toutes à peu près de la même taille. Les valves de la coquille sont fortes, plus fines à l'avant et plus larges à l'arrière, et sont arrondies. La taille maximale de la moule est d'environ 10 cm. Cependant, en eau saumâtre, à faible salinité, elle est beaucoup plus petite.¹⁰

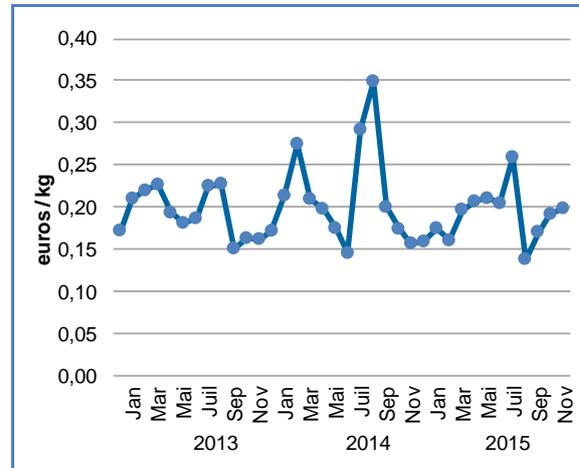
Le Limfjord est la zone de pêche la plus importante pour la moule au Danemark. Les moules s'y regroupent en gisements stabilisés constitués de moules et de coquilles vides rattachées entre elles. Les gisements sont souvent dominants dans la biomasse et constituent un élément essentiel de nombreuses communautés marines. Une petite pêcherie de moule se trouve également dans le sud du Kattegat et dans la zone du Belt.

La pêche à la moule se fait avec une ou deux dragues sur chaque navire. Toutes les pêcheries de moule au Danemark sont certifiées par le Marine Stewardship Council (MSC). Dans le Limfjord, 37 navires certifiés pêchent la moule à la drague (environ 30.000 tonnes).

La pêche a lieu toute l'année, avec des pics de mars à juin et de septembre à décembre. La moule est vendue décortiquée, cuite et congelée, ou vivante. La plupart des débarquements sont exportés sous forme de moules congelées ou de produits en conserve vers le reste de l'Europe.

En janvier–novembre 2015, la valeur cumulée en première vente des moules était de 6,4 millions d'euros, représentant une augmentation de 17% par rapport à la même période en 2014. Le volume en première vente atteint les 33.200 tonnes, soit une augmentation de 17% par rapport à janvier–novembre 2014.

Figure 12. MOULE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE AU DANEMARK

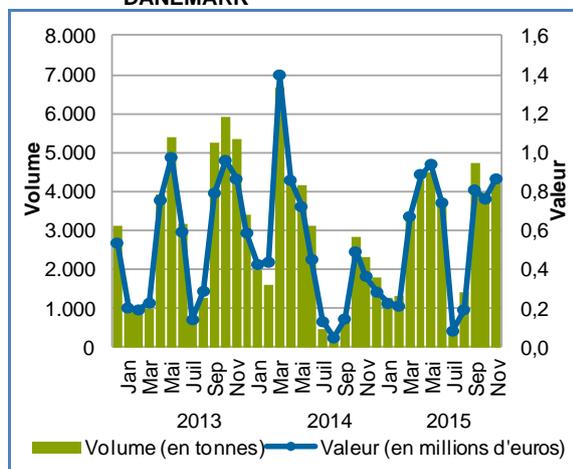


Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

En janvier–novembre 2015, le prix unitaire moyen de la moule était de 0,19 euros/kg, soit une diminution de 12% par rapport à janvier–novembre 2014.

En novembre 2015, le prix a suivi une tendance opposée à celle du reste de l'année, avec une augmentation de 27% par rapport à novembre 2014, pour atteindre 0,20 euros/kg. Le volume pour ce même mois avait augmenté de 88% par rapport à novembre 2014.

Figure 11. MOULE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

1.2.2. LIEU NOIR



Le lieu noir (*Pollachius virens*) est un poisson grégaire qui se trouve dans les eaux côtières et en haute mer. Habituellement, il pénètre

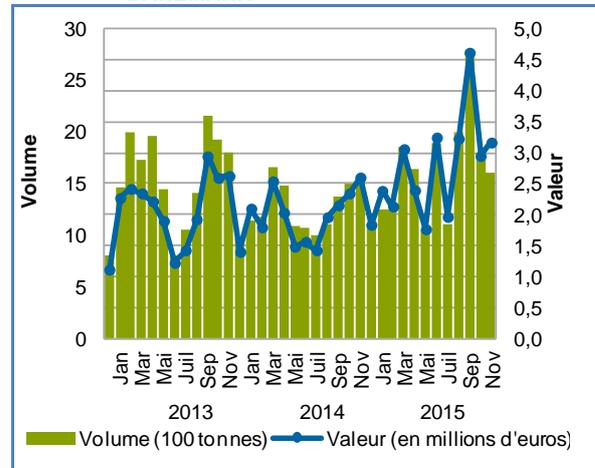
dans les eaux côtières au printemps et retourne en eaux plus profondes en hiver. L'espèce est distribuée sur toute la région de l'Atlantique Nord à la Mer de Barents, autour du Groenland et de l'Islande, en Mer du Nord et dans le Golfe de Gascogne. Le jeune lieu noir se nourrit principalement de krill, tandis que les adultes se nourrissent de jeunes églefins, de tacauds norvégiens et de harengs. Le lieu noir est l'un des grands prédateurs de l'écosystème de la Mer du Nord. Le poisson arrive à maturité entre 4 et 6 ans. Le frai a lieu de janvier à mars à environ 200 m de profondeur.¹¹

Le lieu noir est capturé au chalut tout au long de l'année, dans des pêcheries ciblées ou des pêcheries mixtes avec le cabillaud et l'églefin. Sur le marché, le lieu noir est vendu frais et en filets congelés. Les principaux marchés pour le lieu noir danois sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et l'Espagne. Une petite partie des prises est vendue en filets au Danemark, pour la consommation intérieure.¹²

Un total admissible de captures (TAC) est appliqué pour l'espèce. En 2015, le quota du Danemark était de 2.711 tonnes, ce qui représente environ 6% du TAC total de l'UE. Il était de 15% inférieur à celui de 2014 et de 38% inférieur à celui de 2010. Environ 85% du lieu noir débarqué au Danemark venait de navires étrangers, principalement de Norvège, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France.

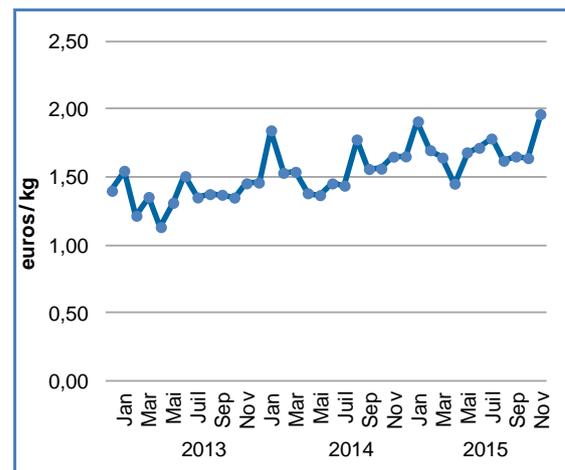
En janvier-novembre 2015, les premières ventes cumulées de lieu noir ont atteint 30,9 millions d'euros et 18.273 tonnes. Cela représente une augmentation de 40% en valeur et de 29% en volume par rapport à janvier-novembre 2014.

Figure 13. LIEU NOIR : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Figure 14. LIEU NOIR : PRIX EN PREMIÈRE VENTE AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

Le prix unitaire moyen du lieu noir en janvier–novembre 2015 était de 1,71 euros/kg, soit 10% de plus qu'en janvier–novembre 2014.

En novembre 2015, le prix était de 1,96 euros/kg, soit 19% de plus qu'en novembre 2014.

2. Approvisionnement global

UE / INN: L'Union européenne (UE) analyse actuellement les améliorations apportées par la Thaïlande pour lutter contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée (INN). En avril 2015, l'UE avait donné un carton jaune à la Thaïlande au motif qu'elle n'avait pas fait assez d'efforts pour lutter contre les pratiques de pêche illégales. L'UE décidera si elle doit ou non interdire l'entrée des produits de la pêche thaïlandaise au marché de l'UE. Les exportations thaïlandaises de produits de la pêche vers l'UE sont de 650 millions d'euros par an (2014).¹³

Ressources / Argentine: Pour la deuxième année consécutive, les débarquements ont diminué en Argentine, passant de 785.000 tonnes en 2014 à 752.000 tonnes en 2015. Parmi les principales espèces, le calmar (-25% à 127.000 tonnes) et le grenadier de Patagonie (-17% à 48.000 tonnes) ont enregistré les plus fortes baisses. En revanche, le merlu d'Argentine (+1,5% à 263.000 tonnes) et la crevette rouge (+10% à 141.000 tonnes) ont significativement augmenté.¹⁴

Ressources / Portugal: Une interdiction de deux mois sur la pêche à la sardine (*Sardina pilchardus*) est entrée en vigueur le 1er janvier 2016 dans le cadre de la période de repos biologique des espèces. L'interdiction de la pêche affecte la pêche à la senne coulissante dans les eaux continentales portugaises. Pour 2016, le quota de sardine (géré conjointement par l'Espagne et le Portugal) est fixé à 14.000 tonnes. La Commission européenne a approuvé un plafond de 10.000 tonnes à pêcher par le Portugal et l'Espagne entre le 1er mars et le 31 juillet.¹⁵

Ressources / France: pour la deuxième année consécutive, Lorient est le premier port de pêche en France en 2015, devant Boulogne-sur-Mer et Le Guilvinec. 26.500 tonnes de poissons ont été vendus aux enchères pour une valeur de près de 85 millions d'euros. L'espèce la plus importante était la langoustine, avec plus de 1.000 tonnes à un prix de 11,20 euros/kg. Les autres espèces principales étaient le merlu et la baudroie.¹⁶

Certification / Aquaculture / Pologne: une entreprise polonaise est devenue la première ferme piscicole de tilapia avec système en eau recirculée (RAS) à recevoir la certification ASC (Aquaculture Stewardship Council). La société approvisionne les marchés polonais et européens en tilapia frais.¹⁷

Commerce / UE / Ukraine : le 10 janvier 2016, l'Ukraine est sortie de la zone de libre-échange avec la Russie, a interdit l'importation de produits alimentaires et a relevé les droits d'importation sur toutes les marchandises. Le 1er janvier 2016, la zone de libre-échange approfondi et complet (DCFTA) qui fait partie de l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne est entrée en vigueur. L'UE est le principal partenaire commercial de l'Ukraine. En 2014, l'UE a exporté vers l'Ukraine 75.500 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture pour une valeur de 71,5 millions d'euros. Les principales espèces étaient le hareng, le sprat, le maquereau et le saumon. En 2015, les exportations ont diminué en valeur et en volume (-33% et -12% respectivement).¹⁸

Flotte de pêche de l'UE / Nouvelle infographie: les performances économiques de l'UE sont en amélioration, mais il reste encore de nombreux défis à relever. Une nouvelle infographie sur les performances économiques de la flotte de pêche de l'UE est disponible. La consulter [ici](#).¹⁹

Aquaculture UE / Nouvelle infographie: une nouvelle infographie sur l'aquaculture de l'UE est maintenant disponible. Elle fournit le nom scientifique et l'appellation commerciale correspondante en 23 langues de l'UE pour les principales espèces élevées dans l'UE. La consulter [ici](#).²⁰

UE / pêche durable: un courte vidéo d'animation sur une pêche durable pour un développement durable est disponible en anglais et en français. Elle porte sur l'importance de la pêche pour la sécurité alimentaire, la santé et la croissance dans les pays en développement, en soulignant l'engagement de l'UE auprès des pays tiers afin de les aider à promouvoir la gestion durable des ressources alimentaires maritimes et à ouvrir des opportunités d'intégration pour le commerce et la croissance. La consulter [ici](#).²¹

UE / Promotion: la Commission européenne va dégager 100 millions d'euros pour les organisations de producteurs, les organisations professionnelles et les services publics afin de promouvoir globalement la haute qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture « made in UE ». En contrepartie des fonds, les producteurs informeront les consommateurs sur les normes élevées et la grande diversité des produits de l'UE.²²

3. Étude de cas : les pêcheries norvégiennes

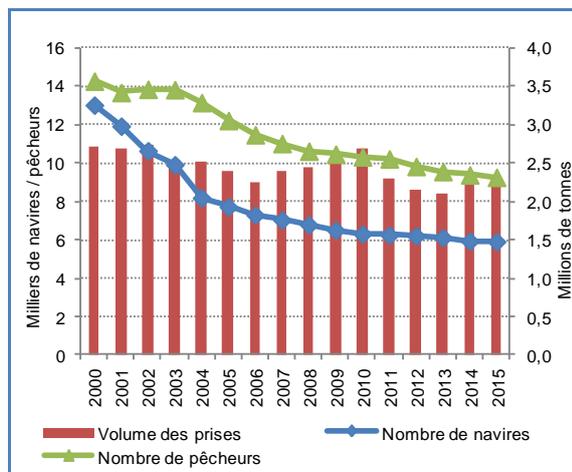
3.1. Activité de pêche - une perspective historique

La Norvège a été classée par la FAO au 11^e rang des principaux acteurs concernant la production des pêches et de l'aquaculture, avec environ 1,83% de la production mondiale en 2013. En Europe, la Norvège est le troisième producteur après la Russie et l'UE.²³ En 2014, la contribution de la pêche et de l'aquaculture au PIB norvégien était presque deux fois plus importante que celui de l'agriculture et de la sylviculture (0,9% contre 0,5%).²⁴ Elle représentait 28,4 milliards de couronnes norvégiennes (3,4 milliards d'euros). La plus grande part provenait de l'aquaculture (2013), pour un montant de 14,9 milliards de couronnes norvégiennes (1,9 milliards d'euros), alors que la contribution de la pêche s'élevait à 8,2 milliards de couronnes norvégiennes (1,1 milliards d'euros).²⁵

Depuis l'extension de la zone économique de la Norvège à 200 milles nautiques à la fin des années 1970, les zones de pêche de la flotte de pêche norvégienne s'étendent de Svalbard et de la Mer de Barents au nord jusqu'au Skagerrak au sud en passant par la Mer du Nord. Dans la mer de Barents, la Norvège, avec la Russie, est responsable de la gestion des ressources du plus grand stock de cabillaud de tout l'Atlantique. La Mer du Nord est la principale zone de pêche pour les espèces pélagiques, comme le hareng et le maquereau.

Au cours des 15 dernières années, le volume des prises est resté relativement stable, entre 2,1 et 2,7 millions de tonnes. Pendant la même période, le nombre de navires et de pêcheurs enregistrés a subi une diminution constante. En 2015, 9.261 personnes ont enregistré la pêche comme leur première profession, la moitié du nombre enregistré au début des années 1990. Au total, 5.914 navires étaient opérationnels en 2015, dont 80% étaient des navires côtiers de moins de 11 m, généralement manœuvrés par une seule personne.

Figure 15. **VOLUME DE CAPTURES POUR LA NORVEGE ET NOMBRE DE NAVIRES ET DE PECHEURS (2000-2015)**



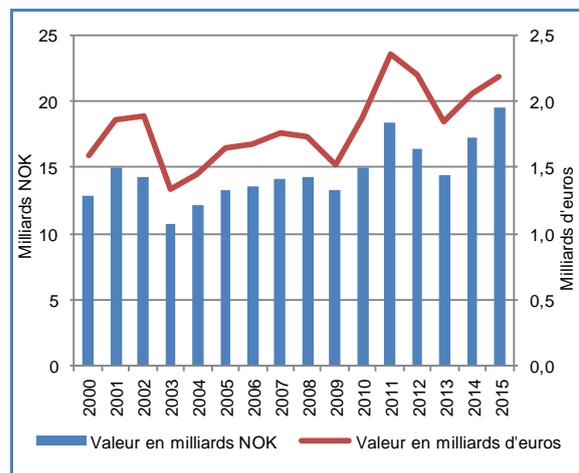
Source : Direction norvégienne de la pêche.

En 2015, le volume total débarqué dans les ports norvégiens était de 2,5 millions de tonnes, dont 2,15 millions de tonnes provenant de navires norvégiens. Au cours des 15 dernières années, les débarquements de navires étrangers,

principalement de Russie, du Royaume-Uni et du Danemark, ont varié entre 150 et 600.000 tonnes. En 2015, les navires russes ont principalement débarqué du cabillaud, de l'églefin et du lieu noir en Norvège du nord. Les flottes du Royaume-Uni et du Danemark ont débarqué des espèces pélagiques dans les ports de la Mer du Nord.

La valeur des premières ventes en Norvège est passée d'environ 1,6 milliards d'euros à environ 2,2 milliards d'euros au cours des 15 dernières années, soit une augmentation de 38 %. Cependant, lorsqu'on mesure l'augmentation de valeur de la monnaie locale, la couronne norvégienne (NOK), la croissance qui en résulte a été de 52%. La dépréciation de la couronne norvégienne a fortement affecté la compétitivité des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture norvégiens entre 2012 et 2015, lorsque la valeur des débarquements a augmenté de 19% en NOK alors qu'elle baissait de 0,5% en euros.

Figure 16. **VALEUR DES PREMIERES VENTES NORVEGIENNES**



Source : Direction norvégienne de la pêche.

3.2. Gestion des pêches et des débarquements

90% environ du volume des prises norvégiennes provient de stocks dans les zones partagées avec d'autres pays. Pour les stocks les plus importants de poissons, le niveau des quotas est établi en coopération avec d'autres pays, dont la Russie, l'Islande, les îles Féroé, le Groenland et l'UE.

En Norvège, les premières ventes de produits de la pêche sont gérées à travers six coopératives de vente. Norges Sildesalgslag (l'organisation de vente des pêcheurs norvégiens pour les poissons pélagiques) est le plus grand marché d'Europe pour les premières ventes d'espèces pélagiques. Les premières ventes de tous les autres poissons, ainsi que celles des coquillages et des crustacés, passent par les cinq autres organisations dont la plus importante est Norges Råfisklag (Organisation de vente des pêcheurs norvégiens): cette organisation couvre plus de la moitié de la côte norvégienne, dans les six comtés les plus septentrionaux de la Norvège.

Les six coopératives de vente sont les organisations de vente des pêcheurs eux-mêmes et elles fonctionnent comme des places de marché pour les captures norvégiennes. Les coopératives gèrent le commerce, les ventes, les paiements

et l'assurance qualité. Elles fixent également des prix minimums pour les débarquements afin d'assurer des prix raisonnables pour les pêcheurs quand ils vendent leurs prises dans les ports.

3.3. Premières ventes

Les cinq principales espèces par valeur débarquées en Norvège en 2015 étaient le cabillaud, le maquereau, le hareng, le lieu noir et la crevette. Pour les trois dernières années, le volume de cabillaud a diminué suite à la diminution progressive des TAC, tandis que la valeur augmentait. La hausse de valeur était principalement liée au développement de nouveaux marchés, entraînant une forte demande. En 2015, lorsque la disponibilité était inférieure à

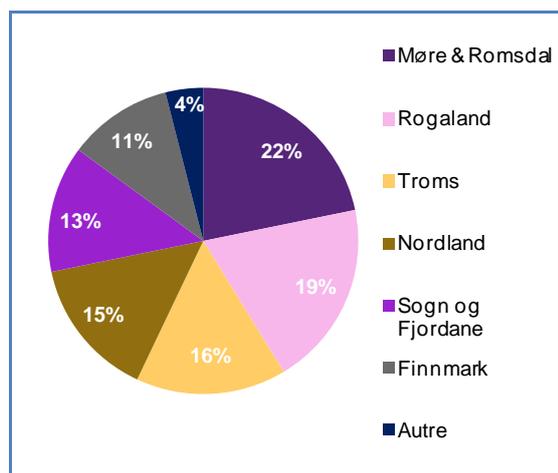
ce qu'elle était en 2013 et 2014, les prix de marché du cabillaud ont connu une augmentation significative. Certaines pêcheries sont très saisonnières. La principale saison de la pêche pour le cabillaud va de janvier à avril, avec plusieurs petits pics en fin d'automne et autour de Noël (octobre-décembre). La saison du maquereau va d'août à octobre. La pêche du hareng est généralement divisée en deux saisons d'hiver et d'automne.

La principale saison pour la crevette est l'été (mai-septembre), tandis que le lieu noir est débarqué tout au long de l'année. Les débarquements en Norvège ont lieu du sud jusqu'au Cap Nord, mais certains comtés enregistrent plus de volume que d'autres. Le comté de Møre et Romsdal, dans le centre-ouest de la Norvège à environ 62° de latitude nord, est le plus important, avec environ 22% du total des débarquements enregistrés.

Table 3. LES CINQ PRINCIPALES ESPECES DEBARQUEES EN NORVEGE

	Volume (en tonnes)			Valeur (en millions de NOK)			Valeur (en millions d'euros)		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Cabillaud	564.931	599.573	535.908	4.739	5.690	6.512	607	681	728
Maquereau	240.026	432.248	386.199	2.092	3.229	3.192	268	386	357
Hareng	561.839	448.807	338.869	2.654	2.082	1.992	340	249	223
Lieu noir	156.735	160.761	159.250	998	1.306	1.530	128	156	171
Crevette	17.397	23.817	36.360	522	735	1.307	67	88	146
Autres	671.664	840.542	1.048.611	3.464	4.223	5.049	444	505	565
Total	2.212.592	2.505.749	2.505.198	14.470	17.265	19.582	1.854	2.066	2.190

Figure 17. LES SIX PREMIERS COMTÉS DE PREMIÈRES VENTES EN NORVÈGE, EN VOLUME



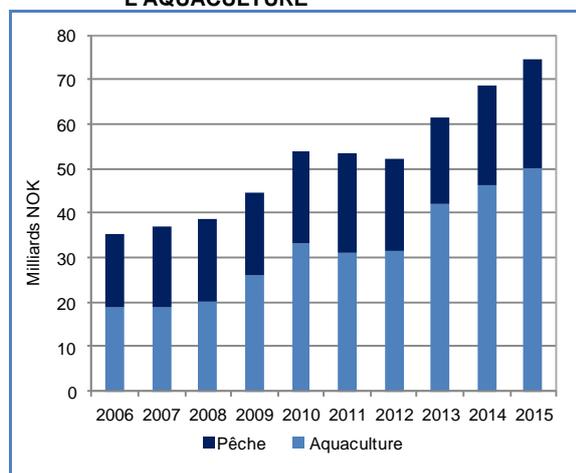
Source : Direction norvégienne de la pêche.



3.4. Exportations et commercialisation

Les exportations norvégiennes de produits de mer en 2015 ont atteint un niveau record. La valeur des exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA) a augmenté de 8% en 2015 pour arriver à environ 74 milliards de couronnes norvégiennes (8,2 milliards d'euros). Cela représente une augmentation de plus du double en 10 ans. Les produits de la pêche et de l'aquaculture représentaient 9% des recettes totales d'exportation norvégiennes en 2015, alors qu'elles ne représentaient que 5% 10 ans plus tôt. L'aquaculture a représenté la croissance la plus élevée en valeur d'exportation au cours de la dernière décennie (+170%). La Norvège importe également certains produits de la pêche, principalement de la farine et de l'huile de poisson, ainsi que du hareng frais et du maquereau, les navires étrangers vendant et débarquant leurs prises aux usines de transformation norvégiennes.

Figure 18. EXPORTATIONS NORVEGIENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE



Source : Statistics Norway (données préliminaires de 2015).

Des valeurs record à l'exportation ont été relevées à la fois pour les espèces issues de la pêche et celles provenant de l'aquaculture. Cependant, la valeur des exportations de la pêche a augmenté plus lentement que pour l'aquaculture. En 2015, la valeur des exportations de la pêche s'est élevée à 24,4 milliards de couronnes norvégiennes (2,7 milliards d'euros), soit 33% de la valeur totale des exportations de PPA. Durant la période 2006-2008, la pêche avait représenté près de la moitié de la valeur à l'exportation (48%).

Le cabillaud était l'espèce pêchée avec la valeur la plus élevée en 2015. Malgré une baisse de 21% du volume des exportations, la valeur des exportations a augmenté de 9% entre 2014 et 2015 pour arriver à 7,9 milliards de couronnes norvégiennes (0,88 milliards d'euros). Par comparaison, la valeur des exportations en 2005 était de 5 milliards NOK (0,62 milliards d'euros). De 2014 à 2015, le volume et la valeur des exportations de maquereau ont chuté de 12% et de 7% respectivement, tandis que le volume et la valeur du hareng ont diminué de 28% et 12%. La valeur des exportations combinée pour les deux espèces en 2015 s'est élevée à 6,2 milliards NOK (0,7 milliards d'euros), ce qui représentait 6% de moins qu'en 2005. Pour la crevette, les prix en première vente ont considérablement augmenté entre 2005 et 2015, ce qui a entraîné une hausse significative du prix moyen à l'exportation de 3,16 euros/kg à 9,60 euros/kg.

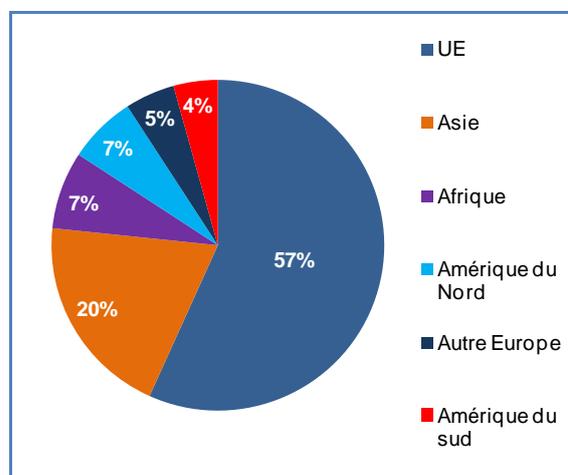
Table 4. LES 15 PRINCIPALES ESPÈCES EXPORTÉES (PÊCHE ET AQUACULTURE)

Espèce	2005		2015	
	Valeur en Mrd euros	Volume 1000 tonnes	Valeur en Mrd euros	Volume 1000 tonnes
Saumon de l'Atlantique	1,71	480	5,34	1.035
Cabillaud	0,62	123	0,88	205
Maquereau	0,29	167	0,43	352
Hareng	0,45	537	0,27	216
Truite	0,16	44	0,26	53
Lieu noir	0,19	108	0,23	73
Églefin	0,08	38	0,15	57
Crevette	0,10	33	0,09	9
Crabe	0,02	2	0,07	5
Flétan noir	0,05	14	0,06	13
Merlan bleu	0,00	5	0,04	170
Lingue	0,03	6	0,03	8
Sébaste	0,02	8	0,03	16
Flétan	0,01	1	0,02	2
Brosme	0,00	0	0,02	4
Autres espèces	0,23	211	0,42	408
Total	3,96	1.777	8,33	2.625

Source : Statistics Norway (données préliminaires de 2015).

En 2015, comme pour les années précédentes, l'UE a été le principal marché pour les PPA norvégiens. En 2015, l'UE représentait 67% de la valeur totale des exportations de PPA norvégiens, soit une augmentation de 61% en 2014. L'UE avait une part de marché de 57% en valeur pour les produits de la pêche en 2015, contre 50% en 2014.

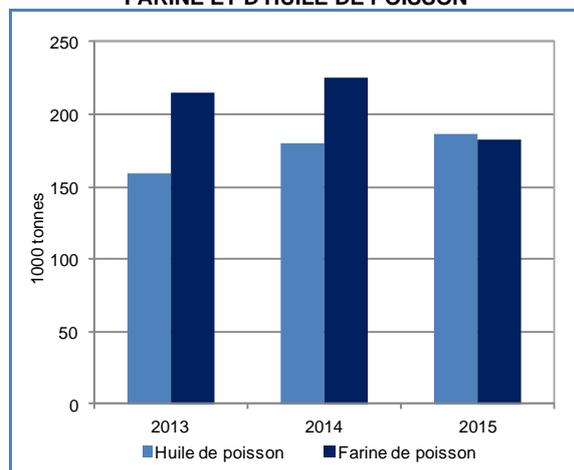
Figure 19. LES PRINCIPAUX MARCHÉS POUR LES PÊCHES DE CAPTURE PAR VALEUR (2015)



Source : Statistics Norway (données préliminaires).

Bien que la Norvège soit de loin un exportateur net de PPA, la croissance de l'aquaculture l'a rendue dépendante des importations d'aliments, en particulier l'huile de poisson. Les importations d'huile de poisson en 2015 se sont élevées à 186.600 tonnes et ont dépassé les importations de farine de poisson (181.900 tonnes) pour la première fois.

Figure 20. **IMPORTATIONS NORVEGIENNES DE FARINE ET D'HUILE DE POISSON**



Source : Statistics Norway (données préliminaires de 2015).

De 2013 à 2015, le prix moyen à l'importation de l'huile de poisson est passée de 16,43 NOK/kg à 24,18 NOK/kg (+47%), tandis que le prix à l'importation de farine de poisson a augmenté de 23% pour arriver à 13,08 NOK/kg. En plus de la farine et de l'huile de poisson, les principaux PPA importés par la Norvège étaient 131.500 tonnes de maquereau frais (-6% par rapport à 2014) et 15.900 tonnes de hareng frais (-4% par rapport à 2014).

3.5. Taux de change

Un facteur important qui influe sur l'augmentation de 8% en valeur des exportations de PPA en 2015 a été la variation des taux de change. On estime que 80 à 90% des exportations de PPA sont exposées aux devises étrangères. Alors que l'UE est le principal marché d'exportation pour les PPA norvégiens, les variations du taux de change NOK/EUR ont affecté les prix du marché et la demande. De 2014 à 2015, le NOK s'est affaibli de 7% par rapport à l'euro et de 19% par rapport à la livre sterling. La valeur des exportations norvégiennes de PPA au Royaume-Uni a augmenté de 30% de 2014 à 2015. Mesurée en couronnes norvégiennes, la valeur des exportations aux États-Unis, autre marché important, a augmenté de 37% de 2014 à 2015. Pendant la même période, le NOK s'est affaibli de 28% par rapport à l'USD.

Table 5. **EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE**

	2013	2014	2015	% change
NOK / EUR	7,81	8,36	8,94	7%
NOK / GBP	9,19	10,37	12,32	19%
NOK / USD	5,88	6,3	8,06	28%
NOK / 100 JPY	6,03	5,95	6,66	12%

Source : Banque centrale européenne.

3.6. Marketing et R&D - prélèvement pour l'exportation et prélèvement pour la R&D

En général, une taxe de 1,05% est applicable aux exportations de PPA norvégiens. Le prélèvement peut être divisé en deux parties : prélèvement pour exportation (0,75%) et prélèvement R&D (0,30%). Le prélèvement R&D est destiné au financement du Fonds norvégien de recherche sur les produits de la pêche et de l'aquaculture (FHF), qui joue un rôle primordial dans la gestion des investissements en R&D par l'industrie de la pêche norvégienne. Le conseil d'administration du FHF est désigné par le Ministère du commerce, de l'industrie et de la pêche et inclut des représentants de l'industrie.

Table 6. **LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS MARKETING PAR LE CONSEIL NORVÉGIEN D'EXPORTATION DES PRODUITS DE LA MER (2014)**

	Investissements marketing (millions d'euros)	Part de l'investissement total
France	4,87	11%
Espagne	3,29	8%
Allemagne	3,11	7%
Japon	2,87	7%
Norvège	1,97	5%
Italie	1,91	4%
Chine	1,67	4%
Portugal	1,67	4%
Suède	1,64	4%
Royaume-Uni	1,32	3%

Source : Conseil norvégien d'exportation des produits de la mer.

Le Conseil norvégien d'exportation des produits (NSC) est l'organisation de marketing des PPA norvégiens. Son activité de marketing générique est financée par le prélèvement pour l'exportation. Le NSC est une société publique détenue par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Pêche, et le Ministère désigne le conseil d'administration. En 2014, le NSC a dépensé près de 43,1 millions d'euros en investissements de marketing, dont 29,4 millions d'euros (68%) ont été dépensés sur le saumon et la truite d'élevage, 3,2 millions d'euros sur les espèces pélagiques, 2,9 millions d'euros sur les poissons blancs et 7,4 millions d'euros sur les autres espèces et produits. La plupart des investissements ont été réalisés sur les marchés français, espagnol et allemand.

3.7. Systèmes de certification - marque

Au cours des huit dernières années, de nombreuses pêcheries norvégiennes ont été certifiées par le MSC (Marine Stewardship Council). Ces processus ont commencé avec les pêcheries de lieu noir (dans l'Arctique nord-est et dans la Mer du Nord) en 2008, puis un an plus tard avec les pêcheries de hareng (Mer du Nord et Skagerrak, et pêcheries de reproducteurs de printemps), et en 2010, avec les pêcheries de cabillaud et d'églefin dans l'Arctique du nord-est. La dernière pêcherie ayant obtenu la certification MSC est la pêcherie de crevette nordique dans l'Arctique du nord-est en 2012.

Sur la base des quotas de 2016, 660.000 tonnes de poissons de fond (dont 401.000 tonnes de cabillaud), 446.000 tonnes de hareng et 70.000 tonnes de crevettes sont certifiés MSC. Les pêcheries de crevettes nordiques dans le Skagerrak norvégien et le Norwegian Deep sont en cours d'évaluation pour la certification MSC. La décision est attendue d'ici mars 2016. Cela fait de la Norvège le principal fournisseur de poissons de pêcheries certifiées MSC en Europe.

La majorité des PPA exportés par la Norvège porte le sceau « NORGE - Produits de la mer de Norvège ».



de commerce est déposée est unemarque collective pour les produits de mer norvégiens. Le propriétaire et détenteur des droits de la marque est le Conseil norvégien d'exportation des produits de la mer qui en fixe également les conditions d'utilisation. La marque ne peut être appliquée qu'aux produits d'origine norvégienne et aux produits destinés à la

consommation humaine. La marque peut également être utilisée en co-branding avec d'autres marques (marques de producteur et de distributeur).

Le Conseil norvégien d'exportation des produits de la mer a également établi une marque spéciale de qualité pour le skrei (cabillaud migrateur de l'Arctique norvégien, de plus de trois kg, récolté de janvier à avril dans les zones naturelles de frai des Lofoten et Vesterålen).

En dépit de la longue tradition de pêche de la Norvège et des énormes efforts investis dans le marketing des produits de la mer d'origine norvégienne, un seul produit de la pêche norvégienne est enregistré comme Indication Géographique Protégée : Tørrfisk fra Lofoten (stockfish de Lofoten).

3.8. Investissements à l'étranger

Dans le secteur de la pêche de capture, la plupart des investissements norvégiens en Europe sont liés à des investissements dans la transformation - tant pour les espèces pélagiques que pour les espèces de fond. La plupart des installations de traitement en question sont situées sur les îles britanniques et au Danemark. En plus des investissements en Europe, la Norvège a également investi dans le secteur pélagique en Amérique du Sud - notamment dans des navires de pêche et la transformation. Il s'agit principalement de navires livrant des matières premières destinées à la production de farine et d'huile de poisson dans des usines appartenant à des sociétés norvégiennes.

Les principaux investissements de l'industrie norvégienne des produits de la mer sont liés au secteur de l'élevage du saumon. En Europe, les entreprises norvégiennes détiennent une part importante des élevages de saumon au Royaume-Uni et en Irlande. En outre, les sociétés norvégiennes ont investi dans l'aquaculture du saumon sur les îles Féroé et en Islande. Les investissements norvégiens ont été faits dans la première et la deuxième transformation en Europe. La plupart des investissements dans l'industrie de la transformation ont été faits au moyen d'acquisitions et de fusions.

4. Consommation

PLIE FRAICHE



La plie est un poisson plat portant les yeux sur la droite, qu'on trouve de la Mer Blanche et de l'Islande au nord jusqu'à l'ouest de la Mer Méditerranée au sud, en descendant le long de la côte européenne. Elle est largement consommée dans les pays d'Europe du Nord et est le poisson plat le plus consommé au Royaume-Uni. La plie peut être consommée grillée, frite ou cuite au four.

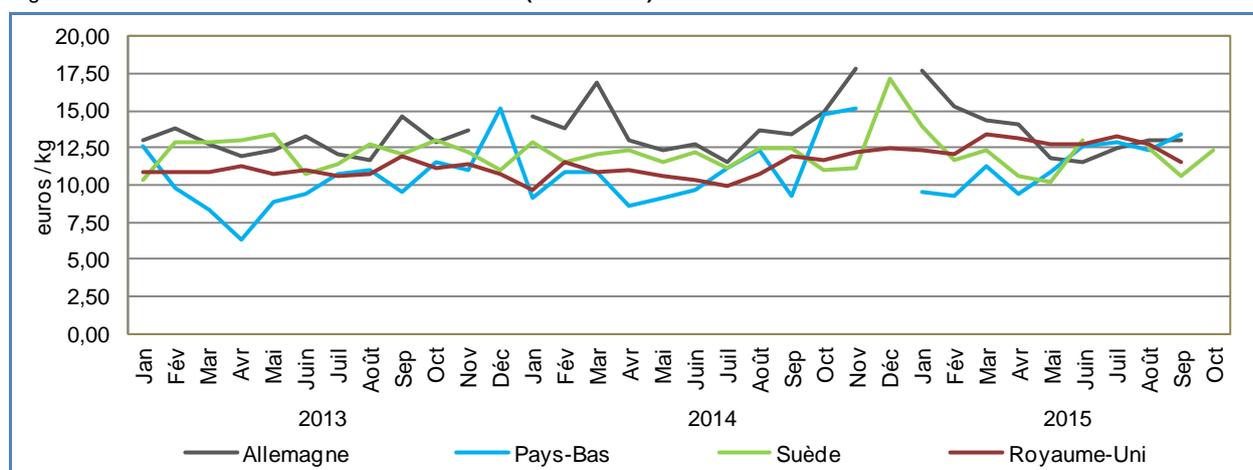
En **Allemagne**, les prix au détail de la plie fraîche varient considérablement, allant de 11,56 euros/kg à 17,89 euros/kg entre janvier 2013 et septembre 2015. Entre novembre 2014 et janvier 2015, le prix de détail de la plie fraîche a culminé à 17,82 euros/kg, soit une augmentation de 26% par rapport à la même période de référence un an plus tôt. Au cours des neuf premiers mois de 2015, le prix de détail moyen a atteint 13,71 euros/kg, soit une augmentation respectivement de 1% et 7% par rapport à janvier-septembre 2014 et 2013.

Au **Pays-Bas**, les prix au détail de la plie fraîche varient considérablement, allant de 6,30 euros/kg à 15,11 euros/kg entre janvier 2013 et septembre 2015. Le prix moyen sur la période de janvier à septembre 2015 a été de 11,27 euros/kg, soit une augmentation respectivement de 11% et 17% par rapport à 2014 et 2013. En novembre 2014, le prix de détail a atteint un sommet sur 3 ans, 15,11 euros/kg, soit 2% de plus que le mois précédent et 37% de plus par rapport à novembre 2013.

En **Suède**, les prix de détail de la plie fraîche ont considérablement fluctué entre janvier 2013 et octobre 2015 avec une moyenne de 12,13 euros/kg. En décembre 2014, le prix de vente au détail a atteint son plus haut niveau, 17,21 euros/kg, soit une augmentation de 56% par rapport à décembre de l'année précédente. En mai 2015, le prix a chuté à son niveau le plus bas, soit 10,22 euros/kg. Le prix moyen au cours de la période de janvier à octobre 2015 a été de 11,90 euros/kg, soit une baisse respectivement de 0,5% et de 3% par rapport à la même période en 2014 et 2013.

Au **Royaume-Uni**, le prix de détail de la plie fraîche a varié entre 9,61 euros/kg et 13,37 euros/kg, avec une moyenne de 11,49 euros/kg entre janvier 2013 et septembre 2015. Au cours des neuf premiers mois de 2015, le prix moyen était de 12,65 euros/kg, soit une augmentation respectivement de 18% et de 15% par rapport à la période janvier-septembre en 2014 et 2013. En mars 2015, le prix de vente au détail a atteint 13,37 euros/kg, le prix le plus élevé sur la période étudiée, et il a enregistré une augmentation de 23% tant par rapport à 2014 que par rapport à 2013.

Figure 21. PRIX DE DETAIL DE LA PLIE FRAÎCHE (EUROS/KG)



Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

HARENG FRAIS



Le hareng est un poisson gras qui se trouve dans tout l'Atlantique Nord avec les principaux stocks pêchés dans les eaux de l'UE, dans la Baltique, la Mer du Nord et à l'Ouest de l'Écosse.²⁶ Le hareng a une valeur énergétique élevée en raison de sa chair grasse. Il est également riche en vitamines A, B et D. Le hareng peut se trouver frais sur le marché, entier ou en filets ; toutefois, il est surtout vendu fumé, salé, mariné, ou en conserve.²⁷

Deux types de hareng sont couramment disponibles sur le marché, le hareng de l'Atlantique et celui de la Baltique. Ce dernier est plus petit et moins gras et il est généralement moins coûteux que le hareng de l'Atlantique.

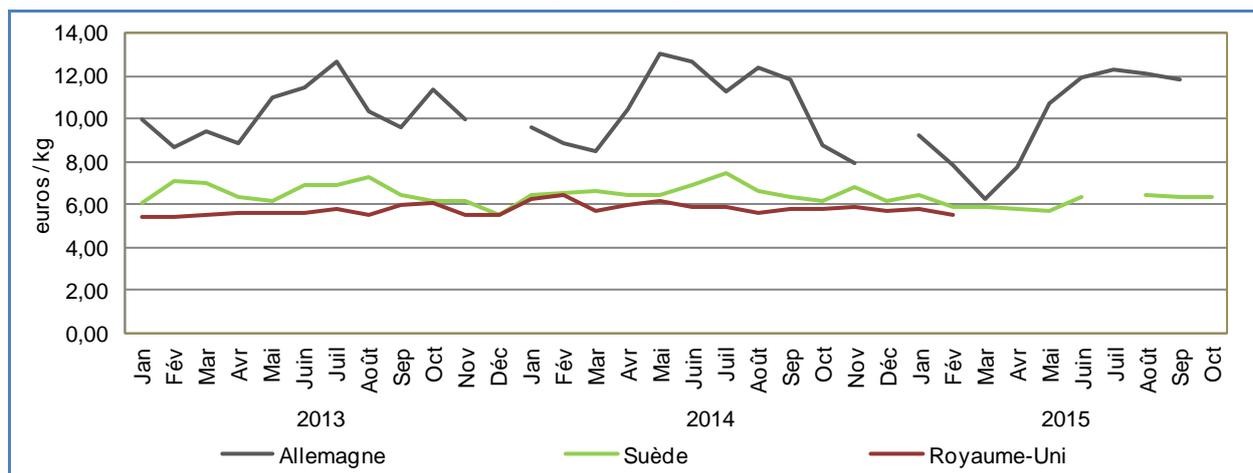
En **Allemagne**, pays dans lequel le hareng est la principale espèce dans les débarquements et la troisième pour la

consommation, après le lieu d'Alaska et le saumon, les prix de détail de hareng frais ont fortement fluctué, enregistrant une moyenne de 10,29 euros/kg entre janvier 2013 et septembre 2015, et le prix le plus élevé parmi les États membres étudiés. En mars 2015, le prix a chuté à 6,28 euros/kg, une baisse de 20% par rapport au mois précédent et le prix le plus bas enregistré au cours de la période étudiée. Pendant la période de janvier à septembre 2015, le prix moyen a atteint 10,00 euros/kg, soit une diminution de 9% et 2% par rapport aux mêmes périodes de référence en 2014 et 2013 respectivement.

En **Suède**, le prix de détail du hareng frais a varié entre 5,48 euros/kg et 7,52 euros/kg, avec une moyenne de 6,45 euros/kg, entre janvier 2013 et octobre 2015. Le prix le plus élevé du hareng frais a été enregistré en juillet 2014, une augmentation de 8% par rapport au même mois un an plus tôt. Au cours des dix premiers mois de 2015, le prix moyen a atteint 6,14 euros/kg, soit une baisse respectivement de 7% et 8% par rapport à 2014 et 2013.

Au **Royaume-Uni**, le prix de détail du hareng frais est resté relativement stable et le plus bas parmi les États membres étudiés au cours de la période de janvier 2013 à février 2015. Le prix moyen pour la période était de 5,77 euros/kg. Le prix le plus bas enregistré était 5,43 euros/kg en janvier 2013, soit 16% de moins qu'en janvier 2014. Le mois suivant, en février 2014, le prix a culminé à 6,44 euros/kg et a enregistré sa valeur la plus haute dans la période étudiée.

Figure 22. LES PRIX DE DETAIL DU HARENG FRAIS (EUROS/KG)

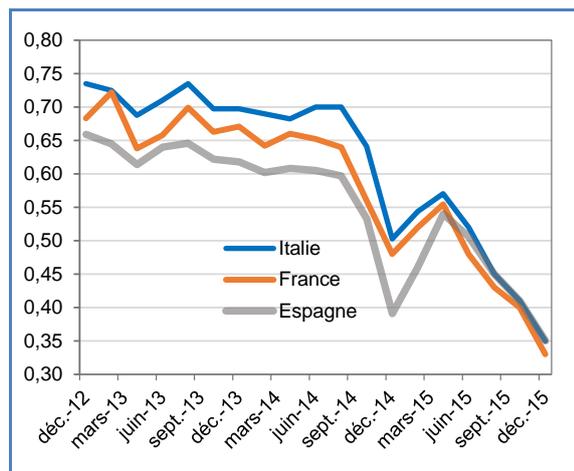


Source : EUMOFA (mis à jour le 21/01/2015).

5. Contexte macroéconomique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 23. LE PRIX MOYEN DU DIESEL MARITIME EN ITALIE, BELGIQUE, ET ESPAGNE (EUROS / LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, Belgique ; Espagne ; ARVI et MABUX (mai-décembre 2015).

En décembre 2015, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et de Boulogne était de 0,33 euros/litre, soit 18% de moins qu'en novembre 2015, et 34% de moins qu'en décembre 2014.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en décembre 2015 était de 0,35 euros/litre. Il a chuté de 15% par rapport au mois précédent et de 35% par rapport à décembre 2014.

Le prix du combustible marin dans les ports de La Corogne et de Vigo, en Espagne, a atteint en moyenne 0,35 euros/litre en décembre 2015. Il a chuté de 15% par rapport à novembre 2015 et de 22% par rapport à décembre 2014.

5.2. PRIX ALIMENTAIRES ET PRIX DU POISSON

L'inflation annuelle de l'UE a été de 0,2% en décembre 2015, contre 0,1% en novembre et -0,1% un an plus tôt. En décembre 2015, les taux annuels les plus faibles étaient enregistrés en Bulgarie (-0,9%), en Roumanie (-0,7%), ainsi qu'à Chypre et en Slovénie (-0,6%), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Belgique (+1,4%), à Malte (+1,2%) et en Autriche (+1,1%).

Par rapport à novembre 2015, l'inflation annuelle a baissé dans 9 États membres, est restée stable dans 3 autres et a augmenté dans les 15 derniers.

En décembre 2015, le prix des aliments et des boissons non alcoolisées a diminué (-0,2%) et le prix des produits de la mer a augmenté (+0,9%) par rapport au mois précédent (novembre 2015).

Depuis décembre 2013, le prix des aliments a diminué de 0,6%, tandis que le prix du poisson a augmenté de 3,1%.

Table 7. L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE (2005 = 100)

IPCH	Déc 2013	Déc 2014	Nov 2015	Déc 2015 ²⁸
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	126,06	125,01	125,61	125,31
Poissons et produits de la mer	125,08	127,03	127,90	129,02

Source : Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

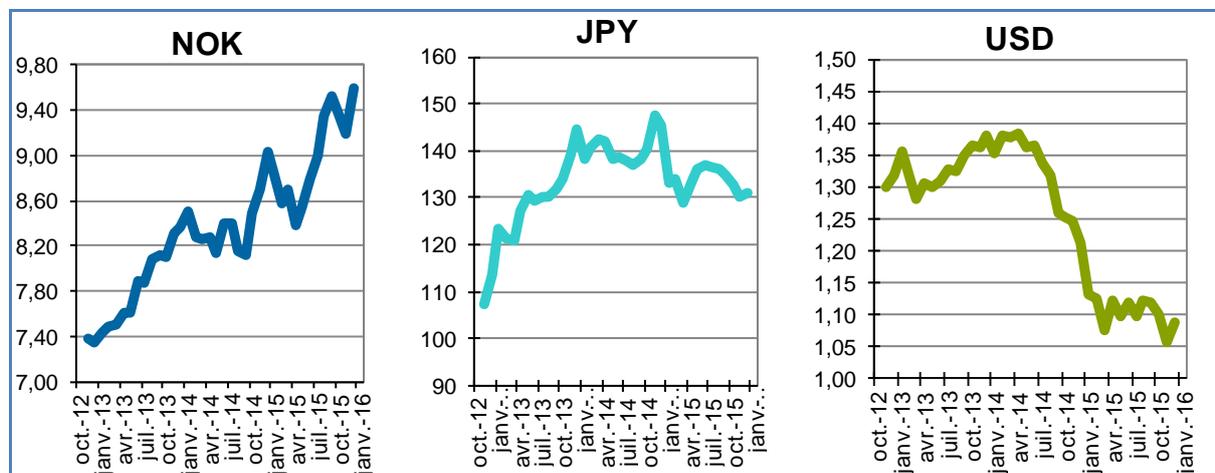
En décembre 2015, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+4,5% par rapport à novembre 2015). Il s'est également apprécié par rapport au dollar US (2,9%) et au yen japonais (0,7%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,10 par rapport au dollar US. Par rapport à l'année précédente (décembre 2014), l'euro s'est apprécié de 6,2% par rapport à la couronne norvégienne et s'est déprécié, respectivement de 10,3% et 9,8%, par rapport au dollar américain et au yen japonais.

Table 8. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS DEVISES SELECTIONNEES

Monnaie	Déc 2013	Déc 2014	Nov 2015	Déc 2015
NOK	8,3630	9,0420	9,1935	9,6030
JPY	144,72	145,23	130,22	131,07
USD	1,3791	1,2141	1,0579	1,0887

Source : Banque centrale européenne.

Figure 24. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

5.4. CONTEXTE ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

En 2016, il est prévu que l'inflation atteigne 0,7% dans l'UE. L'inflation devrait augmenter davantage, de respectivement 1,4% et 1,6%, en 2017 et 2018. A plus long terme, il est prévu que l'inflation atteigne 1,8% en 2020.²⁹

Le taux de croissance du PIB de l'UE pour 2016 devrait être de 2,0%, contre 1,9% en 2015. En 2017, il devrait atteindre 2,1%. Une croissance économique est attendue en raison de l'augmentation des investissements et de la hausse de la consommation privée.³⁰

EUMOFA Faits saillants du Mois est publié par la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, Directeur général.

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union européenne 2016
KL-AK-16-002-FR-N
Photographies ©Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. : 32 229-50101
Courriel : contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ETE ETABLI A PARTIR DES DONNEES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes : EUMOFA. Les données analysées se réfèrent aux mois de janvier à novembre 2015 et à novembre 2015.

Approvisionnement global : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) ; EUMOFA ; Ministère argentin de l'agriculture ; Ouest-France Entreprises ; Aquaculture Stewardship Council ; Industrias Pesqueras; fis.com.

Étude de cas : Direction norvégienne de la pêche ; Statistics Norway ; Conseil norvégien des produits de la mer.

Consommation : EUMOFA ; DG MARE ; FAO.

Contexte macroéconomique : EUROSTAT ; BCE, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente de base sont disponibles dans un document annexe sur le site d'EUMOFA.. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des

données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr.



6. Notes de fin

¹ Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, thonidés et espèces apparentées au thon.

² http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx

³ <http://www.apvigo.com/ficheros/descargas/3655.pesca.fresca.noviembre.pdf>

⁴ https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/1034590/2015-07_STECF_15-07_-_AER_2015_JRC97371.pdf

⁵ http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemdetail.cfm?item_id=27759

⁶ http://www.sussex-ifca.gov.uk/index.php?option=com_content&view=article&id=64&Itemid=160

⁷ http://www.sussex-ifca.gov.uk/index.php?option=com_content&view=article&id=73&Itemid=169

⁸ <http://www.dst.dk/Site/Dst/Udgivelser/GetPubFile.aspx?id=22255&sid=fisk>

⁹ https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/1034590/2015-07_STECF_15-07_-_AER_2015_JRCxxx.pdf

¹⁰ http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Mytilus_edulis/en

¹¹ <http://www.fao.org/fishery/species/3016/en>

¹² <https://www.msc.org/track-a-fishery/fisheries-in-the-program/certified/north-east-atlantic/dfpo-denmark-saithe/dfpo-denmark-saithe>

¹³ http://fis.com/fis/worldnews/search_brief.asp?l=e&id=81978&ndb=1&monthyear=1-2016&day=&country=0&df=1 EUMOFA.

¹⁴ http://www.MINAGRI.gob.ar/site/Pesca/pesca_maritima/04=informes/01-informes_de_coyuntura/archivos/100000-2015/151201_Informe%20de%20coyuntura%20-%20Diciembre%202015.pdf

¹⁵

http://www.industriaspesqueras.com/noticias/en_portada/46519/visto_bueno_de_bruselas_al_reparto_de_14000_toneladas_de_sardina_entre_espana_y_portugal_.html

¹⁶ <http://www.entreprises.ouest-france.fr/article/lorient-keroman-premier-ports-peche-francais-17-01-2016-250264>

¹⁷ <http://www.asc-aqua.org/index.cfm?act=update.detail&uid=366&GNL=1>

¹⁸ EUMOFA. Données partielles pour 2015.

¹⁹ http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/2016-eu-fishing-fleet-economic-performance-infographic_en.pdf?subweb=347&lang=en

²⁰ <http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/poster-aquaculture-2016.pdf?subweb=347&lang=en>

²¹ <http://ec.europa.eu/avservices/video/player.cfm?ref=1108971&sitelang=en&videolang=FR&subweb=347&lang=en>

²² http://ec.europa.eu/newsroom/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=27471&subweb=343&lang=en

²³ EUMOFA : Le marché du poisson de l'UE, édition 2015.

²⁴ <http://www.ssb.no/befolkning/artikler-og-publikasjoner/attachment/225818?ts=14d005cc3c8>

²⁵ <https://www.ssb.no/statistikkbanken/SelectVarVal/saveselections.asp>

²⁶ http://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/herring/index_en.htm

²⁷ <http://www.fao.org/wairdocs/tan/x5933e/x5933e01.htm>

²⁸ Estimation provisoire.

²⁹ https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2016/html/pr160122_1.en.html

³⁰ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5996_en.htm